



Amtsblattportal
Portail des feuilles officielles
Portale dei fogli ufficiali
Official Gazettes Portal

Publications du 11.04.2025

11.04.2025

Construction, territoire, énergie et transports.....2

Construction, territoire, énergie et transports

Demande d'autorisation de construire

Demande d'autorisation de construire - Agrandissement de la terrasse et modification des ouvertures en façade, Anniviers

Titre du projet de construction

Agrandissement de la terrasse et modification des ouvertures en façade

Numéro pour consultation eConstruction

7e593bb8

Requérant(e)

Sallier Benjamin

Auteur(e) de plans

Alain Guisolan

Auteur(e) de plans - Entreprise

T Architecture Sàrl

Parcelle

Parcelle 65, No Folio 2, Section Chandolin, Lieu-dit Les Daillettes, Granze Nouva

Coordonnées

1'122'459 2'611'720

Propriétaire

Sallier Benjamin

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone de petits chalets 0.30

Moyen de droit / Consultation

Le dossier peut être consulté sur la plateforme eBO ainsi qu'à l'administration communale, route des Sampelêts 6 à Vissoie. Les oppositions doivent être formulées par écrit et sous pli recommandé (le timbre postal faisant foi), à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune d'Anniviers, Service technique
Case postale 46
3961 Vissoie

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 12.05.2025

Demande d'autorisation de construire - Rénovation de la toiture du bâtiment et pose d'une PAC extérieure, Anniviers

Titre du projet de construction

Rénovation de la toiture du bâtiment et pose d'une PAC extérieure

Numéro pour consultation eConstruction

356e865f

Requérant(e)

Jean-Michel Mahler

Auteur(e) de plans

Olivier Zufferey

Parcelle

Parcelle 1992, No Folio 14, Section Saint-Luc, Lieu-dit Les Tsampétros

Coordonnées

1'119'371 2'611'732

Propriétaire

Jean-Michel Mahler

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone d'habitation individuelle H40

Moyen de droit / Consultation

Le dossier peut être consulté sur la plateforme eBO ainsi qu'à l'administration communale, route des Sampelêts 6 à Vissoie. Les oppositions doivent être formulées par écrit et sous pli recommandé (le timbre postal faisant foi), à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune d'Anniviers, Service technique
Case postale 46
3961 Vissoie

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 12.05.2025

Mise en consultation publique des plans

Mise en consultation publique des plans – Correction du Carrefour RC 40 - Plan Palett (Niouc) pour accès au projet hydroélectrique GVN - RC 40 Sierre-Vissoie-Ayer-Zinal, Anniviers

Titre de la mise à enquête des plans

Correction du Carrefour RC 40 - Plan Palett (Niouc) pour accès au projet hydroélectrique GVN - RC 40 Sierre-Vissoie-Ayer-Zinal

Mise à enquête publique des plans

Description du projet : La Commune d'Anniviers, d'entente avec le Service de l'énergie et des forces hydrauliques et le Service de la mobilité, soumet à l'enquête publique le projet de correction du carrefour Plan Palett à Niouc pour le chantier du projet hydroélectrique "Galerie Vissoie-Niouc (GVN)", sur le territoire de la commune d'Anniviers, pendant trente jours, conformément aux articles 39 et suivants de la loi sur les routes du 3 septembre 1965 (LR). La présente mise à l'enquête est coordonnée avec les publications du Service de l'énergie et des forces hydrauliques et celle du Service de la mobilité de ce jour, portant respectivement sur la construction de la galerie (procédure Loi sur l'utilisation des forces hydrauliques) et les aménagements à entreprendre sur le réseau routier cantonal.

Moyen de droit / Consultation

Les plans peuvent être consultés pendant ce délai, durant les heures d'ouverture, au Bureau technique communal (Route des Sampelêts 6 à Vissoie) ainsi qu'au Service de la mobilité Bâtiment Mutua, (Rue des Creusets 5, à Sion).

Les oppositions éventuelles doivent être motivées et adressées par écrit au Conseil municipal d'Anniviers dans le délai de trente jours à compter de la présente publication.

Point de contact

Commune d'Anniviers
Case postale 46
3961 Vissoie